



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Réforme du lycée : un avenir incertain pour les sciences économiques et sociales ?

Le 9 avril 2018 à Paris,

Le 14 février dernier, Jean Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale présentait sa **réforme de modernisation du baccalauréat**. Après un rejet par le Conseil Supérieur de l'Éducation des premiers textes portant sur cette réforme, il est temps pour **l'ARES la fédération nationale des Association Représentative des Étudiants en sciences Sociales** (droit, économie, gestion, AES, IAE) de revenir sur les modifications apportées par cette réforme notamment l'avenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales, enseignement fondamental des disciplines universitaires que nous représentons.

**L'enseignement des Sciences Economiques et Sociales**, à l'heure actuelle, combine l'enseignement de l'économie, de la sociologie et plus généralement des sciences sociales permettant une vraie **pluridisciplinarité**. Cet atout donne aux lycéens les clefs pour comprendre le monde qui nous entourent et éduque à la citoyenneté. Les annonces faites semblent prévoir l'intégration des sciences économiques et sociales dans le **tronc commun en classe de seconde à raison de 1h30 par semaine**.

Cette **durée est dérisoire** et ne permet pas de répondre aux besoins de formation des élèves. L'ARES demande un **enseignement de la matière en classe de seconde à hauteur de 3 h** par semaine, seul volume permettant **d'inculquer des bases nécessaires à la compréhension du fonctionnement de notre société** et permettant aux lycéens de **faire un choix d'orientation éclairé** en connaissance des différentes spécialités qui s'offre à eux.

Malgré toutes ces qualités, **l'enseignement des sciences économiques et sociales manque de liaison avec les mathématiques** qui favoriserait la réussite des lycéens souhaitant poursuivre leurs études en économie-gestion. La **réforme annoncée ne va malheureusement pas dans ce sens : la suppression des mathématiques du tronc commun** pourrait entraîner une obligation de combiner une spécialité de Sciences Economiques et Sociales avec une spécialité de Mathématiques pour une poursuite d'études en économie-gestion. Ce **conditionnement de deux spécialités** pour poursuivre ses études est à l'opposé de cette réforme. Il **supprime la notion de choix** posée par la réforme en contraignant le choix des enseignements de spécialités. L'orientation est rendue plus difficile pour les lycéens : **cette réforme doit diminuer l'échec, pas le renforcer !**

Nous souhaitons donc, a minima, que **l'enseignement des mathématiques soit rétabli dans le tronc commun** pour permettre à chaque lycéen une **réelle liberté quant au choix de ces spécialités au baccalauréat**. Il est aussi important pour l'ARES de profiter de cette réforme pour rappeler le **travail de réflexion nécessaire pour qu'émerge une vraie continuité** dans l'enseignement des sciences sociales **entre le secondaire et le supérieur**.

C'est donc pour porter nos positions et défendre l'avenir des Sciences Economiques et Sociales que nous avons **répondu favorablement à l'invitation de l'Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales (APSES) à se joindre à leur rassemblement mercredi 11 avril** contre la marginalisation et la dénaturation des sciences sociales.

Contacts presse :

- **Simon Valloire**- Président - [president@fede-ares.org](mailto:president@fede-ares.org) - 06.85.41.75.83 / 06.38.75.02.96
- **Amélie Rougier**- Attachée de presse - [amelie.rougier@fede-ares.org](mailto:amelie.rougier@fede-ares.org) - 06.46.82.30.16